

Claude HAUT

Président du Conseil Général
Sénateur de Vaucluse

Contact : Alain BARTOLI
Directeur Général des Services

Conseil Général de Vaucluse
Hôtel du Département
Rue Viala
84 909 AVIGNON CEDEX 9
Tél : 04 90 16 15 00

Mail : thyboeuf-e@cg84.fr
site : www.vaucluse.fr

Accompagner le projet ITER en créant une dynamique

Comme l'affirme le projet de Schéma Départemental d'Aménagement du Territoire, nous souhaitons accompagner le projet ITER en vue de :

- Favoriser un développement économique fondé sur des activités créatrices d'emploi, comme les hautes technologies et notamment la filière énergie
- Accélérer la modernisation de l'accessibilité du territoire vauclusien a
- Maîtriser le foncier pour maintenir la qualité du cadre de vie et de l'environnement,
- Accroître la qualité des équipements et services (à la personne, éducatifs, culturels, touristiques)

Anticiper, structurer et optimiser les impacts d'ITER sur le Vaucluse

Le Département de Vaucluse a demandé la création d'un dispositif de redistribution équitable des ressources fiscales liées à ITER. Il réaffirme la nécessité de mettre en place une structure de décision et de coordination formalisée au niveau régional et d'associer les différents partenaires à l'ensemble des comités techniques.

Le Département a impulsé la création d'un Syndicat Mixte ITER Vaucluse avec les communautés de communes des Portes du Luberon et Luberon-Durance et la commune de Pertuis, afin de mener et coordonner les études pré-opérationnelles et opérationnelles. Il aura pour vocation d'organiser la concertation entre les acteurs du territoire et de favoriser une ingénierie de projet.

Relever le défi de l'énergie et de la qualité environnementale

Dans un contexte mondial marqué par des besoins croissants en énergie, le projet ITER doit permettre d'étudier une nouvelle source d'énergie via la fusion.

Le Département a inscrit dans sa Charte pour l'environnement sa volonté de favoriser les énergies renouvelables. Dans ce cadre, il est proposé, en lien avec le **pôle de compétitivité CAP ENERGIES** sur les « énergies non génératrices de gaz à effet de serre », d'engager au sein du futur **Syndicat mixte ITER Vaucluse** une réflexion sur la création d'une zone d'activités ou d'un réseau de zones d'activités « Haute Qualité Environnementale », favorisant l'accueil des entreprises dans le Sud Luberon et la promotion des énergies renouvelables.

Le Département observera avec le plus grand pragmatisme les autres besoins de foncier et d'activités. Dans ce cadre, le Département mettra à disposition l'expertise de Vaucluse Développement en ingénierie et en accompagnement de projet.

Il conviendra enfin de veiller à ce que l'arrivée d'ITER ne soit pas un facteur de déséquilibre pour le territoire et la qualité de son cadre de vie, et n'aggrave pas des problèmes pré-existants (mitage de l'espace et diminution des terres agricoles, spéculation foncière, alimentation en énergie électrique).

Préparer les compétences pour les quarante années du projet ITER

Le Département souligne la nécessité d'une approche coordonnée entre les pôles universitaires pour définir les filières universitaires et techniques au sein desquelles le Vaucluse prendra toute sa place, en synergie avec les pôles de compétitivité CAPÉNERGIES et TRIMATEC.

Une analyse prospective des compétences devra être développée, afin de mettre en place des formations préparant les jeunes Vauclusiens à occuper les emplois techniques et scientifiques liés directement ou indirectement à ITER.

Capter l'attrait provoqué par ITER au bénéfice de l'économie locale

Au-delà du projet lui-même, le Vaucluse peut bénéficier d'une image ITER susceptible d'attirer des entreprises et des services haut de gamme, mais aussi une clientèle touristique internationale. En lien avec l'ensemble des acteurs, et particulièrement le **Parc Naturel régional du Luberon** et le **Comité Départemental du Tourisme**, il conviendra :

- d'encourager le maillage cohérent entre des sites à forte notoriété touristique, ainsi qu'un tourisme technologique valorisant le positionnement sur les énergies nouvelles et renouvelables
- de soutenir la structuration d'une offre d'accueil, de services et d'hébergement touristiques de qualité s'inscrivant pleinement dans la valorisation environnementale du Sud Luberon.

Désenclaver le Sud Luberon en améliorant l'accessibilité au site d'ITER

Il convient d'améliorer l'accès des communes du Sud Luberon à Cadarache pour faciliter l'implantation d'activités économiques et l'accueil d'habitants.

Répondant à l'exigence d'une mise à niveau globale des liaisons (routes, transport et haut débit) aux pôles de développement du département et aux zones d'activités à réhabiliter ou à créer, le Département demande **d'inscrire ces investissements comme mesures d'accompagnement du projet ITER au futur Contrat de Projets Etat-Région.**

Il s'agit en priorité de :

- Améliorer la liaison entre les principaux pôles du secteur (Pertuis, La Tour d'Aigues, Mirabeau) ainsi que l'axe principal Pertuis-Cadarache (RD 973)
- Constituer un pôle d'échange multimodal pour la partie vaclusienne du secteur ITER (gare SNCF de Mirabeau).
- Améliorer la communication inter-rives de la Durance.

Enfin, affirmant son engagement en faveur d'un développement durable, le Conseil général du Vaucluse demande de réinterroger l'opportunité de l'axe ferroviaire Cavaillon-Pertuis (transports voyageurs et fret).

Répondre aux besoins de logement des populations actuelles et à venir sur le Sud Luberon

Le Sud Luberon est un des secteurs les plus tendus du Vaucluse en matière d'habitat, en raison de la pression résidentielle de desserrement du Pays d'Aix et de la pression touristique. La venue d'une population nouvelle directement liée à la construction et à l'exploitation d'ITER peut contribuer à accentuer les déséquilibres sur le marché de l'habitat.

Dans ce cadre, **les politiques de maîtrise foncière** doivent être menées à l'échelle intercommunale et avec l'appui de l'Etablissement Public Foncier régional. L'objectif est d'encourager un développement maîtrisé autour des centres bourgs.

Le parc privé étant une composante majeure structurant les marchés locaux de l'habitat, le Département incitera le développement d'une offre de logements locatifs privés à loyers conventionnés.

L'opérateur départemental **MISTRAL Habitat** devra prendre toute sa place dans la production d'une offre nouvelle de logements à loyers maîtrisés.

Structurer une offre de services pour faire face à l'évolution de la demande

L'accueil de nouvelles populations renforce le besoin d'équipements structurants culturels, éducatifs et sociaux et demande de conforter les établissements de santé présents ou menacés, tels l'hôpital de Pertuis. Il s'agit de :

- . Démultiplier l'impact d'ITER en investissant sur la ressource humaine que sont les élèves, collégiens et lycéens en favorisant l'apprentissage technique, scientifique et linguistique (par exemple avec la mise en place de parcours de formation bi-langues et de dispositifs éducatifs innovants valorisant les compétences d'une population internationale résidente).
- . Encourager le développement de l'emploi local et d'une économie solidaire, à travers le soutien aux initiatives visant à organiser des services à la personne.

Nous proposons que les partenaires publics s'engagent pour organiser un accès équitable aux équipements et aux services, et encouragent les modes de transport non polluants et économes en énergie (transport à la carte, covoiturage, transport en commun).